

## **Augmentation des cotisations M12**

Le 17 juin 2007, l'assemblée des délégués de la FSTB a voté une réduction des cotisations M12 à 5.- par junior.

Les moyens actuels de la FSTB ne permettant pas de soutenir toutes les activités de promotions et de pouvoir rembourser les dépenses des bénévoles qui s'investissent pour la FSTB. Suite à une analyse de la situation actuelle, les M12 coûtent bien plus à la FSTB que les cotisations qu'ils rapportent. Le comité propose d'augmenter la cotisation des juniors M12 de 5.- à 15.- par année.

### **Arguments avancés lors de l'AD 2005 pour la réduction des cotisations**

- Peu d'activités (entraînement, championnat, camps,...), voir aucune, ne sont proposées pour la catégorie M12.
- Des clubs ont des cotisations M12 de 50.- par année, afin que des enfants, dont les parents ont de moyens financiers limités, puissent participer aux entraînements.
- La situation financière de certains clubs est très difficile.

### **Arguments avancés par le comité pour l'augmentation des cotisations M12**

- Concernant les comptes 2005-2006, la FSTB dépense 12'623.71 pour les postes suivants Cotisations FITB, Promotion, Suisse Tchoukball/Promotion, Assurances et Médias/photos/vidéos. Si on ajoute les frais des formations, qui concernent particulièrement la catégorie M12, car c'est pour leur avenir que des formations sont données, cela représente un total de 14'261.71. Si l'on compte environ 800 membres payant des cotisations, cela fait une moyenne d'environ 18.- par membre. Il est donc totalement injuste envers les autres catégories d'âge de faire payer si peu les M12.
- Les activités adultes (championnat, entraînements inter-club et sélections nationales) ont coûté 1'731.- à la FSTB si on soustrait les entrées correspondantes à ces activités (cotisation des clubs pour le championnat, cotisations des joueurs pour les sélections et les entraînements inter-club).
- Il existe une différence trop forte actuellement entre la cotisation adulte et M12. S'il est vrai que les adultes ont parfois plus de moyens, il existe aussi des adultes ayant des revenus modestes. Par ailleurs, les adultes contribuent souvent bénévolement au bon fonctionnement des clubs, de la FSTB et la promotion du tchoukball ce qui est beaucoup moins le cas des M12 pour des raisons évidentes. Ces raisons justifient un écart moins grand entre les participations financières de ces deux populations (pour mémoire cotisations adultes de 25.-).
- Il n'est pas raisonnable de proposer des cotisations de club trop basses pour les M12 (50.-). Ce type de cotisation donne l'impression d'un sport pauvre et non sérieux. Il est donc important que le tchoukball ne soit pas sous-payé.
- Pour certaines familles, même une cotisation de 50.- par année peut se révéler trop élevée pour leur budget. Le comité suggère donc de faire payer un juste tarif à ceux qui le peuvent, afin de garder la possibilité de supprimer totalement la cotisation pour les personnes le nécessitant vraiment.
- Pour ces cas particuliers, le comité propose de supprimer partiellement, voir totalement, la cotisation versée par les clubs concernant ces joueurs, si une demande écrite lui est faite.

### **Utilisation des entrées supplémentaires résultant de l'augmentation des cotisations M12**

- Défraiement des experts pour les cours J+S, Manager de Club et Arbitre.
- Création possible d'un camp pour les juniors M12 durant l'été 2008.
- Défraiement d'autres bénévoles.